

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**MERCREDI 17 OCTOBRE 2018 à 20h**

Tous les conseillers sont présents.

Paul Leverbe, directeur de la Communauté de Communes Sumène Artense présente au Conseil le lancement du Plui :

Suite à sa présentation en Communauté de Communes Sumène Artense le 27/06/18, le lancement a eu lieu le 04/10/2018; ce document de travail s'étalera sur 3 ans et rassemblera les 16 communes de la CCSA .

Dans un premier temps et sur un an et demi, aura lieu un premier rapport de présentation du diagnostic du territoire s'étalant sur les 4 saisons avec des rencontres intercommunales afin de discuter des orientations de chacun, du développement durable, de l'agriculture etc... dans le but de définir un zonage et règlement unique pour les 16 communes également compatible avec le SCOT. Cette procédure technique avec débats au sein de chaque conseil municipal sera suivie d'une phase administrative avec une enquête publique et une conférence des Maires pour finir par l'approbation en Conseil communautaire puis l'application du PLUi. Un bureau d'étude est obligatoire ainsi que la désignation de deux référents dans chaque commune qui constitueront le Comité Technique. Un Comité de Pilotage sera désigné au sein de la CCSA en décembre prochain et reviendra vers chaque commune pour d'autres informations. La population en sera informée ensuite via les bulletins municipaux, site internet, registres communes, diverses concertations et ateliers.

1°) Location appartement ancien bureau de poste

Aurélié Gillet, souhaite louer l'appartement ancien bureau de poste à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018. Le Conseil municipal valide à l'unanimité sa demande.

2°) Approbation du rapport annuel 2018 de la CLECT

Le maire informe l'assemblée que, conformément aux dispositions de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts (CGI), suite à l'instauration de la fiscalité professionnelle unique à l'échelle de la Communauté de Communes Sumène Artense, tout nouveau transfert de compétences doit donner lieu à une évaluation des charges correspondantes par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

La CLECT a été saisie pour procéder à l'évaluation du montant des charges correspondant au nouveaux champs de compétence transférés. Ses conclusions prenant la forme d'un rapport ont été arrêtées par la CLECT lors de sa séance du 20 septembre 2018. Le Conseil municipal se prononce favorablement et à l'unanimité sur ce rapport.

3°) Vente terrains lotissement Clos Saint-Robert

Une demande a été faite pour acquérir le lot n°6 du lotissement Saint-Robert.

Le conseil municipal décide de donner délégation au Maire pour signer cette vente ainsi que toutes les autres à venir y compris sur le lot artisanal à la sortie du bourg.

4°) Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif

Le Conseil valide à l'unanimité le rapport de l'exercice 2017.

Levée de séance à 22h30